

	<b>RoHS – Déclaration de conformité</b>	<b>MMC027f</b>
		<b>Version:</b> 2.5
		<b>Änd.Datum:</b> 01.01.2024

**Fabricant** RONDA AG  
Hauptstrasse 10  
CH - 4415 Lausen / Schweiz

**Désignation produits** Tous les mouvements, gearboxes et composants

**Titre** RONDA est conscient que la directive européenne 2011/65/UE (RoHS - y compris 2015/863 et 2017/2102) limite l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.  
Les substances suivantes sont notamment énumérées :

1. Mercure
2. Chrome VI
3. Cadmium
4. Retardateurs de flamme et plastifiants  
PBB, PBDE, DEHP, BBP, DBP, DIBP
5. Plomb

**Conformité** La déclaration suivante concernant la conformité de nos produits avec la directive européenne 2011/65/UE (RoHS, y compris 2015/863 et 2017/2102) est basée sur nos recherches et enquêtes auprès de nos fournisseurs, et est actualisée régulièrement.

- La teneur de nos produits en substances mentionnées ci-dessus ne dépasse pas les limites définies dans la directive RoHS
- Ronda utilise systématiquement des matériaux de soudure sans plomb
- Les produits dont les pièces sont en laiton relèvent de l'exemption 6(c) "Alliage de cuivre contenant jusqu'à 4 % de plomb en poids" (annexe III de la directive 2011/65/UE) et sont donc conformes
- Les produits comportant des pièces en acier relèvent de l'exemption 6(a) "Acier allié (pour usinage) et acier galvanisé contenant jusqu'à 0,35 % de plomb en poids" (annexe III de la directive 2011/65/UE) et sont donc conformes
- Sur les fiches techniques, nous indiquons la conformité RoHS comme "directive européenne 2011/65/UE conforme", ce qui signifie en fait conforme à cette directive et aux compléments 2015/863 et 2017/2102

**Emis par** RONDA AG, Lausen / Suisse

**Lieu & date** Lausen, 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Signatures légales**



Fabien Schirmer  
CEO



Stefan Metz  
CTO